

**Conseil communal du
24 mai 2018 à 19h30**

Ordre du jour

Séance publique

1 Conseil communal : P.V. des séances : approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 09 février 2018 . 2.075.1.077.7

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 09 février 2018.

**2 Informatique - Service intérieur - GIG - Groupement d'Informations Géographiques (Province) -
Projet cartographique - Urbanisme
Convention qui régit désormais le lien entre votre commune et l'asbl à signer et à renvoyer
Cotisation annuelle de 25,00€ 2.073.555**

Le GIG a changé de structure et est passé en ASBL, notre adhésion est à renouveler. Le service urbanisme utilise les outils fournis par le "Groupement d'Informations Géographiques".

Il y a lieu d'adhérer à la nouvelle structure du GIG pour pouvoir continuer à utiliser les outils développés par le GIG.

La cotisation annuelle a été fixée à 25.00€ lors de l'Assemblée Générale du GIG en date du 16 octobre 2017 (avec indexation annuelle de 2%).

3 Marché public de travaux "Fournitures et travaux d'installation d'un nouvel éclairage (scénographie, cheminement et secours) à la Grotte de Comblain, attraction touristique 3 soleils, sous réserve de l'obtention d'une subvention d'équipement touristique du CGT 1.824.508/050

La Grotte de Comblain, exploitée par l'asbl les découvertes de Comblain, est reconnue "Attraction touristique 3 soleils" par le CGT, ainsi que Cavité souterraine d'intérêt scientifique.

L'asbl les découvertes de Comblain a entamé en 2017, avec le soutien financier de la Commune, la rénovation partielle, en urgence, d'une partie de l'installation électrique afin de restaurer une partie de l'éclairage de cheminement, défaillant au fond de la Grotte.

Mais l'entière du système d'éclairage (scénographie, cheminement et blocs de secours) est vétuste ; hormis quelques spots LED placés il y a quelques années sur d'anciens luminaires pour réaliser des économies d'énergie.

Les pannes sont fréquentes et pénalisent l'exploitation du site.

L'installation est toujours conforme, mais nécessite d'être complètement rénovée afin de permettre à l'asbl les découvertes de Comblain d'envisager plus sereinement l'exploitation touristique et pédagogique de la grotte pendant les quinze prochaines années.

Une nouvelle installation devra également permettre de réaliser des économies d'énergie, d'améliorer les possibilités de contrôles - dit "intelligent" - de l'éclairage pendant les visites et à distance et, surtout, d'améliorer l'expérience offerte au public par un meilleur éclairage, plus dynamique, des concrétions.

Le marché public vise à consulter en "procédure négociée sans publication préalable" des firmes expérimentées dans le domaine afin d'obtenir des "offres" adaptées.

Le budget communal prévoit un crédit de maximum 150.000 € tvac avec une recette de 80% (subvention du CGT à demander).

Le cahier des charges prévoit une clause d'arrêt de la procédure en cas de non obtention de la subvention.

4 Organisation d'une manche de championnat du monde de Moto Trial FIM le 22 juillet 2018 à Comblain-au-Pont.

Subvention communale au Royal Auto Moto Club Marchois, Vieille Route de Marloie 73 à 6900 Marche-en-Famenne, numéro d'entreprise : 0407.228.071 1.754.7

Dans le cadre de l'organisation d'une manche de championnat du monde de Moto Trial FIM le 22 juillet 2018 à

Comblain-au-Pont, il est proposé au Conseil communal d'approuver :

D'octroyer une subvention communale au Royal Auto Moto Club Marchois, Vieille Route de Marloie 73 à 6900 Marche-en-Famenne, numéro d'entreprise : 0407.228.071, d'un montant de 41.500,00 €, en vue de l'organisation de la manche de championnat du monde de Moto Trial FIM des 21 et 22 juillet 2018 à Comblain-au-Pont,

D'octroyer également une subvention en nature, via l'intervention du service Travaux, pour débroussailler et préparer les sites qui accueilleront les zones ;

Le bénéficiaire est tenu de respecter les conditions et consignes des pouvoirs subsidiaires : du Ministre du Sport, de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, du Ministre Président du Gouvernement wallon, de la Commune de Comblain-au-Pont

5 Sécurité publique - Plan d'urgence et d'intervention - Discipline 5 (D5) - Alerte et information à la population - Projet "BE-Alert" : convention générale concernant l'utilisation d'outils de gestion de crise développés par le Centre de Crise (qui intervient comme centrale de marchés pour les communes) et convention spécifique relative à l'utilisation de BE-Alert ; modification budgétaire ; bon de commande et tableau des utilisateurs ; mode de paiement (pré ou post) des unités de communication 1.78

Il est proposé :

D'approuver les deux conventions de collaboration entre la commune et la Direction générale Centre de crise du SPF Intérieur suivantes :

1. la convention générale qui concerne l'utilisation d'outils de gestion de crise développés par le Centre de Crise (par exemple : BE-Alert, le système de gestion de crise ICMS ou le contact center 1771) qui intervient comme centrale de marchés ;
2. la convention spécifique relative à l'utilisation de BE-Alert ;

D'approuver, dans le cadre du marché public de services IBZ/DGCC/AL/2015/BE-Alert/001, mené par le Service public fédéral de l'Intérieur en tant que centrale des marchés, attribué au fournisseur de service BE-Alert, la société NEXTEL, la commande, par le Collège communal, de l'activation et d'un abonnement annuel du module de base, avec l'option "Unité de communication Post-paid" (les unités de communication ne seront pas prépayées) ;

De demander au Collège communal d'identifier, au sein de la commune, les différents utilisateurs de Be-Alert et les rôles dont ils doivent disposer (gestion des données, lancement d'alertes, accès aux résultats des alertes) ;

De prévoir en modification budgétaire n°1 un crédit de 3000 € pour pouvoir réaliser ces dépenses.

6 Approbation de la description technique, du montant estimé et du mode de passation du marché "Acquisition d'urnes en carton renforcé dans le cadre de l'organisation des élections de 2018 et 2019" 074.134.95

Le Parlement de Wallonie a adopté, en date du 8 mars 2017, un décret relatif à l'organisation des élections locales qui prévoit notamment la suppression du vote électronique. La Commune de Comblain-au-Pont, ayant été dans les premières Communes pilotes pour le vote électroniques, n'a d'autres choix que d'organiser les futures élections par vote papier. En ce qui concerne les urnes électorales, celles-ci seraient de 2 par bureau, soit un total de 12 urnes pour les élections de 2018.

Les élections régionales, fédérales et européennes, qui devraient se dérouler le 26 mai 2019, nécessiteront un total de 3 urnes par bureau de vote, soit un total de 18 urnes.

Au vu de la proximité de ces deux élections, il semble judicieux de procéder directement à l'acquisition du nombre d'urnes nécessaires à ces deux élections, à savoir : 18 urnes.

L'estimation totale du coût s'élève à 762,30 € TVAC.

7 Égouts - Eaux usées - AIDE - Assemblées générales - 2018

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'A.I.D.E. le mardi 19 juin 2018 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour. 1.777.613

Convocation aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'A.I.D.E. qui ont lieu le mardi 19 juin 2018 à 16h30 et à 17h à la Station d'épuration de Liège-Oupeye :

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'A.I.D.E. :

1. Approbation de procès-verbal de l'Assemblée Générale stratégique du 18 décembre 2017.

2. Comptes annuels de l'exercice 2017 qui comprend :

- a) Rapport d'activité
- b) Rapport de gestion
- c) Bilan, compte de résultats et l'annexe
- d) Affectation du résultat
- e) Rapport spécifique relatif aux participations financières
- f) Rapport annuel du Comité de rémunération
- g) Rapport du commissaire

3. Rapport annuel relatif à l'obligation de formation des administrateurs.

4. Décharge à donner aux Administrateurs.

5. Décharge à donner au Commissaire-réviseur.

6. Souscriptions au Capital C2 dans le cadre des contrats d'égouttage et des contrats de zone.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de l'A.I.D.E :

- 1) Modifications statutaires ;
- 2) Démission des Administrateurs ;
- 3) Nomination des Administrateurs ;
- 4) Fixation des rémunérations des membres des organes de gestion sur recommandation du Comité de rémunération.

**8 Hygiène des rues - Immondices - Intradel - PV de réunions- Assemblées générales 2003/
Assemblées générales ordinaire et extraordinaire d'INTRADEL le jeudi 28 juin 2018 - Approbation des
points inscrits à l'ordre du jour. 1.777.614.9**

Convocation aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire d'INTRADEL qui ont lieu le jeudi 28 juin 2018 à 17h et à 17h45 au siège social.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'INTRADEL :

- 1. Bureau - Constitution
- 2. Rapport de gestion - Exercice 2017 - Présentation
 - a. Rapport annuel - Exercice 2017
 - b. Rapport de rémunération du Conseil - Exercice 2017
 - c. Rapport du Comité de rémunération - Exercice 2017
- 3. Comptes annuels - Exercice 2017 - Présentation
- 4. Comptes annuels - Exercice 2017 - Rapport du Commissaire
- 5. Rapport spécifique sur les participations - Exercice 2017
- 6. Comptes annuels - Exercice 2017 - Approbation
- 7. Comptes annuels - Exercice 2017- Affectation du résultat
- 8. Rapport de gestion consolidé - Exercice 2017
- 9. Comptes consolidés - Exercice 2017- Présentation
- 10. Comptes consolidés - Exercice 2017- Rapport du Commissaire
- 11. Administrateurs - Formation - Exercice 2017 - Contrôle
- 12. Administrateurs - Décharge - Exercice 2017
- 13. Administrateurs - Nominations / démissions

14. Commissaire - Décharge - Exercice 2017

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire d'INTRADEL :

1. Bureau - Constitution
2. Statuts - Modification - Gouvernance
3. Conseil d'administration - Administrateurs - Démission d'office
4. Conseil d'administration - Rémunération - Administrateurs
 - a. Recommandation du Comité de rémunération
 - b. Décision
5. Conseil d'administration - Rémunération - Vice-président
 - a. Recommandation du Comité de rémunération
 - b. Décision
6. Conseil d'administration - Rémunération - Président
 - a. Recommandation du Comité de rémunération
 - b. Décision
7. Bureau exécutif - Rémunération - Membres
 - a. Recommandation du Comité de rémunération
 - b. Décision
8. Comité d'Audit - Rémunération - Membres
 - a. Recommandation du Comité de rémunération
 - b. Décision
9. Conseil d'administration - Administrateurs - Renouvellement

9 Société de construction d'habitations - Crédit Social Logement - Assemblées générales
Assemblée Générale Ordinaire du CREDIT SOCIAL LOGEMENT le lundi 4 juin 2018 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour. 1.778.532

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du Crédit Social au Logement qui aura lieu le lundi 4 juin 2018 à 18h en la salle "Le Kursaal" rue Guillaume Maisier, 40 à 4830 Limbourg.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du Crédit Social au Logement :

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2017.
- Désignation du secrétaire de l'Assemblée et de deux scrutateurs.
- Approbation du rapport de gestion.
- Approbation du bilan et comptes 2017.
- Décharge aux administrateurs.
- Décharge au Réviseur.

10 Assemblée générale ordinaire de l'Asbl Union des Villes et Communes de Wallonie le vendredi 18 mai 2018 sur le thème "Les villes et communes en route vers un avenir durable : les enjeux, le moyens - Approbation de l'ordre du jour. 1.855.1

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire de l'Asbl Union des Villes et Communes de Wallonie qui aura lieu le vendredi 18 mai 2018 de 8h30 à 14h sur le thème "Les villes et communes en route vers un avenir durable : les enjeux, le moyens" au Centre de congrès, Place d'Armes à 5000 Namur.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Asbl Union des Villes et Communes de Wallonie :

- Allocation de bienvenue et rapport d'activités par Mr Jacques GOBERT, Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.
- Approbation des comptes :
 - Compte 2017
 - Présentation
 - Rapport du Commissaire, Thierry LEJUSTE, RSM
 - Réviseur d'entreprises
 - Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
 - Budget 2018
- Remplacement d'Administrateurs.
- Regard sur la mandature municipale 2012-2018, l'action de l'Union des Villes et la situation des Communes à la veille des élections Par Mme Louise-Marie BATAILLE, Secrétaire générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.
- Allocution de la Ministre des Pouvoirs Locaux, Valérie De Bue.

11 Site Internet Communal - IMIO - Assemblées générales, rapports, etc..

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale IMIO prévues le jeudi 7 juin 2018 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour. 2.073.533

Convocation aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale IMIO qui auront lieu le jeudi 7 juin 2018 à 18h et 19h30 dans ses locaux situés rue Léon Morel, 1 à 5032 Isnes,

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'IMIO :

- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes.
- Présentation et approbation des comptes 2017.
- Décharge aux Administrateurs.
- Désignation aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de

l'IMIO :

- Modification des statuts - mise en conformité par rapport au nouveau décret visant à renforcer la gouvernance et la transparence au sein des structures locales.
- Règles de rémunération.
- Renouvellement du Conseil d'Administration.

12 Assurances en général - ETHIAS (La société) - Assemblées - Rapports.

Assemblée générale annuelle ordinaire d'EthiasCo Scrl le mardi 5 juin 2018 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour. 2.077.95

Convocation à l'Assemblée générale annuelle ordinaire d'EthiasCo Scrl le mardi 5 juin 2018 à 10h au Square Meeting Center, Mont des Arts à 1000 Bruxelles;

approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle ordinaire d'EthiasCo Scrl :

- Rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.
- Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017 et affectation du résultat.
- Décharge à donner aux administrateurs pour leur mandat.
- Décharge à donner au commissaire pour sa mission.
- Désignations statutaires.

13 ADL - Régie communale ordinaire "Agence de Développement Local de Comblain-au-pont" - Budget 2018 - Notification, pour exécution, de l'arrêté ministériel du 04 avril 2018 par lequel la Ministre de tutelle, Madame Valérie DE BUE, approuve le budget 2018 de la régie. 1.82

Le Collège communal doit communiquer cet arrêté au Conseil communal et au Directeur financier conformément à l'article 4, alinéa 2, du Règlement général de la Comptabilité communale.

L'avis du Centre Régional d'Aide aux Communes rendu en date du 15 mars 2018 est non-défavorable.

En réponse, le Collège communal a décidé (délibération du 19 avril 2018) :

De prendre acte, pour exécution, de l'arrêté ministériel du 04 avril 2018 ;

De communiquer celui-ci au Conseil communal, ainsi qu'au directeur financier, conformément à l'article 4, alinéa 2, du Règlement général de la Comptabilité communale.

14 Travaux publics - Modification du Plan d'Investissement Communal 2017-2018 (PIC) 1.712

Il s'agit de modifier le Plan Communal d'Investissement 2017-2018 (PIC) qui portait sur la réfection et l'égouttage de la Rue de l'Aunaie à Oneux en y incluant les travaux d'entretien extraordinaire des ateliers communaux pour lesquels un montant de 179.000 € est inscrit au budget extraordinaire 2018. Les montants repris dans la délibération du 28 mars 2018 sont à modifier comme suit :

Les montants sont indiqués en euros T.V.A. comprise (sauf sur l'égouttage)

		(2)		(3)	(4)=(2)-(3)	(*)	(*)
	Intitulé de l'investissement	Estimation des travaux (en ce compris frais d'études et essais)	Estimation des interventions extérieures		Estimation des montants à prendre en compte dans le plan d'investissement	Estimation des montants à prélever sur fonds propres communaux	Estimation de l'intervention régionale (DGO1)
			SPGE	autres intervenants			
1	Rue de l'Aunaie (Oneux) : Voirie et égouttage	584.047,17 €	188.000,00 €	0,00 €	396.047,17 €	183.611,16 €	163.572,00 €
2	Réfection extraordinaire des ateliers communaux	179.000 €			179.806,47 €	89.903,24 €	89.903,24 €
TOTAUX						(5) 273.514,40 €	(6) 253.475,24 €

15 Approbation du projet de clause d'occupation temporaire à intégrer dans l'acte de vente par la SPRL "XL Construction" à la Commune de Comblain-au-Pont pour cause d'utilité publique en vue de la création d'une canalisation d'égouttage (acquisition de l'emprise en pleine propriété) 2.073.511.1

Le projet d'acte a été approuvé par le Conseil communal en date du 28 mars 2018. Néanmoins, il est apparu nécessaire, avant la signature de celui-ci, d'y intégrer une clause d'occupation temporaire. En effet, la bande de terrain de 2 mètres de large est insuffisante pour la réalisation des travaux à réaliser par la Commune (notamment l'accès pour les machines, etc.).

Le nombre de mètres sera fonction de l'espace disponible au moment des travaux. En effet, la société XL Construction a également prévu des travaux sur le terrain. Pour l'AIDE, idéalement, il faut un minimum de 7 mètres. Il convient également de noter que moins l'espace disponible sera large, plus cela aura une répercussion à la hausse quant au coût des travaux (difficultés techniques, délais plus longs, etc).

16 Plan HP - rapport d'activités et état des lieux 2017, programme de travail 2018 1.855.354

Plan HP - état des lieux 2017 et perspectives 2018. Il reste 1 habitant permanent

17 Rupture de la convention qui lie les scouts et l'administration concernant l'utilisation du presbytère 2.073.513.2

Suite à la réunion avec le responsable des scouts, ceux-ci s'engagent à vider les lieux pour le 15 mai.

C'était de toute façon dans leurs intentions de faire un tri de leur matériel et de déménager celui-ci dans l'aile ouest du Cercle dont ils disposent depuis le 1er janvier 2018.

Ils demandent néanmoins l'autorisation de pouvoir stocker du matériel dans le garage annexe jusqu'au 1er septembre 2018.

Il est proposé de rompre la convention d'occupation, d'un commun accord, à dater du 15 mai 2018.

18 Compte communal 2017 2.073.521.8

Il est proposé :

Art. 1^{er}

D'arrêter, comme suit, les comptes de l'exercice 2017:

Bilan	ACTIF	PASSIF
	20 758 116,18 €	20 758 116,18 €

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	6 085 679,56 €	6 137 060,35 €	51 380,79 €
Résultat d'exploitation (1)	6 968 330,77 €	7 167 507,38 €	199 176,61 €
Résultat exceptionnel (2)	168 273,39 €	909 712,07 €	741 438,68 €
Résultat de l'exercice (1+2)	7 136 604,16 €	8 077 219,45 €	940 615,29 €

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	7 008 720,03 €	2 643 386,53 €
Non Valeurs (2)	32 840,74 €	0,00 €
Engagements (3)	6 681 053,15 €	2 665 878,46 €
Imputations (4)	6 209 420,83 €	1 092 252,87 €
Résultat budgétaire (1 – 2)	294 826,14 €	-22 491,93 €

– 3)		
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	766 458,46 €	1 551 133,66 €

Art. 2

De transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et au directeur financier.

19 Police - Zone de police du Condroz - Subventions communales

Rappel: envoi des délibérations du Collège doivent être transmises au Gouverneur 1.74.073.521.1

La dotation à affecter à la zone de police codifiée 5296 est fixée au montant de : 330.986,26 EUR pour l'année 2018.

20 Subventions au groupe des Alcooliques Anonymes pour la location de la Maison du Peuple dans le cadre de la projection d'un film et pour une séance d'information. 2.078.51

Il est proposé d'accorder une subvention de 50,00 € (cinquante euros) au groupe des Alcooliques pour la location de la Maison du Peuple dans le cadre de la projection d'un film et pour une séance d'information.

21 Subvention à l'Union Mosane Sportive de Poulseur pour la réfection de la toiture du hall omnisports. 2.078.51

Il est proposé d'accorder une subvention de 3.500,00 € (trois-mille-cinq-cents euros) à l'Union Mosane Sportive de Poulseur pour la réfection de la toiture du hall omnisports,

Huis-Clos

22 Mise à la retraite d'un instituteur primaire. L'enseignant doit présenter la démission de ses fonctions et avoir sollicité une pension auprès du service public fédéral (SdPSP). 1.851.11.08